

**L'hon. M. Benson:** J'aimerais dire un mot et conseiller aux amis de l'honorable député qui sont agriculteurs en Saskatchewan d'estimer la valeur de leur exploitation en fonction du prix en vigueur à ce moment-là et d'expédier leur formulaire sans se préoccuper de la date qui aura été fixée pour le jour de l'évaluation. Mais qu'ils prennent garde cependant de ne pas surévaluer leurs biens, car s'ils venaient à mourir, leurs héritiers devraient payer en conséquence les droits de succession de la Saskatchewan.

**M. Burton:** Je peux assurer au ministre des Finances que les droits de succession éventuels causent beaucoup moins de soucis aux agriculteurs de la Saskatchewan que la loi que le ministre des Finances se propose de faire adopter.

**L'hon. M. Benson:** Non monsieur, ce n'est pas le cas de l'impôt sur les gains en capital.

**L'hon. M. Lambert:** Monsieur le président, au début de la soirée j'ai dit que je souhaitais établir une comparaison entre les propositions contenues dans le Livre blanc et celles contenues dans le rapport du comité des finances d'octobre dernier. Il est surprenant de constater que très peu de députés de la majorité, si même il s'en trouve, et qui ont siégé à ce comité, ont pris part dans ce débat pour attirer l'attention sur les passages du bill qui diffèrent des recommandations du comité ou qui aient indiqué, s'ils avaient approuvé le rapport, dans quelle mesure ils désapprouvent les propositions contenues dans le bill C-259.

Il est clair à mes yeux qu'on a muselé les députés d'en face car il est tout à fait étrange que des députés ministériels aient étudié pendant des mois et des mois le Livre blanc, de concert avec les députés de ce côté-ci de la Chambre, et qui ont déclaré qu'ils exprimeraient fermement leurs objections à certaines des propositions qui y étaient contenues, même si certaines d'entre elles ont été abandonnées par la suite, et je dois dire que certaines de leurs protestations semblaient, selon le mot du secrétaire parlementaire, être destinées uniquement à la consommation locale . . .

**M. Mahoney:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Puisque l'honorable député d'Edmonton-Ouest a été le seul membre de l'opposition, de quelque parti que ce soit, à siéger suffisamment longtemps aux réunions du comité des finances pour pouvoir voter sur le rapport, son orgueil et son emphase sont compréhensibles, mais le fait est que les députés de ce côté-ci de la Chambre ont participé au débat en son entier.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur le président, si le secrétaire parlementaire et le ministre ont l'intention de se conduire de manière aussi déplorable devant ce comité, en interrompant les orateurs à l'occasion de rappels factices au Règlement, je pense qu'ils auront une très lourde responsabilité. Je demande au secrétaire parlementaire et au ministre, pendant qu'il est ici, de se soumettre au Règlement de la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mahoney:** Si je peux finir mon rappel au Règlement, monsieur le président . . .

**M. le vice-président:** A l'ordre. La présidence signale à l'honorable député que son intervention n'était pas en fait un rappel au Règlement. Bien que les délibérations en comité ne soient pas réglementées de manière aussi stricte qu'à la Chambre, les honorables députés ne doivent pas

exploiter les rappels au Règlement comme moyen d'entrer dans la discussion.

**M. Mahoney:** J'en arrivais juste à la conclusion de mon rappel au Règlement.

**M. le vice-président:** A l'ordre. Je ne peux accepter les prémisses de la remarque du secrétaire parlementaire. S'il désire présenter un autre rappel au Règlement, je suis prêt à lui laisser la parole, mais je ne pense pas que la question qu'il vient de mentionner soit autre chose que sa participation au débat.

**M. Mahoney:** Alors, un autre rappel au Règlement. Je ne puis que faire remarquer qu'il est compréhensible que les députés de ce côté-ci ne sentent pas la nécessité de participer à ce débat sur chaque sujet puisque plusieurs d'entre eux ont participé aux décisions prises par le comité des finances.

**M. le vice-président:** Bien que je désire être juste avec tous les députés, je dois dire que, selon moi, le comité n'a rien à gagner à discuter de la participation ou de la non-participation à ses travaux. Je ne pense pas que nous avancerons beaucoup de cette manière. D'autre part, je ne pense pas que de telles remarques concernent les articles que le comité a à discuter.

**L'hon. M. Stanfield:** Je ne demande aucune action disciplinaire, monsieur le président.

**Des voix:** Oh!

**L'hon. M. Stanfield:** Cependant, j'aimerais vous signaler que le secrétaire parlementaire qui, nous le présumons, est en ce moment chargé de guider la discussion de ce bill à la Chambre, vient de défier votre décision. Lorsque vous avez décidé que son rappel au Règlement n'était pas justifié, il a continué à parler et lorsque vous avez répété qu'il ne pouvait continuer, il a essayé de créer un autre rappel factice au Règlement. En toute sincérité, je déclare simplement, monsieur le président . . .

**Une voix:** Assoyez-vous.

**L'hon. M. Stanfield:** Je m'assoierai lorsque le président me le demandera.

**L'hon. M. Benson:** Le président est debout.

• (9.40 p.m.)

**M. le vice-président:** A l'ordre. Je demande à nouveau la collaboration des députés. Je ne pense pas que nous puissions gagner grand-chose à poursuivre cette discussion. Je suggère au député d'en revenir aux articles à l'étude. Je remercie tous les députés désireux d'aider la présidence mais je pense que la meilleure solution à ce problème est d'en revenir aux articles dont le comité est saisi. J'invite donc le député d'Edmonton-Ouest à terminer son exposé.

**M. MacInnis:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**M. le vice-président:** A l'ordre. Le député de Cape Breton-East Richmond invoque le Règlement.

**M. MacInnis:** Monsieur le président, je serai bref. Je demande à la présidence de décider s'il convient qu'un député, dans ce cas le député de Calgary-Sud, fasse des remarques sur les votes d'un autre représentant comme le député l'a fait en invoquant le Règlement. Je demande à la